

Rencontre Femmes Debout – 3 jours

Dates

choisies _____

Lieu _____

Mes coordonnées

NOM, Prénom _____

Téléphone _____

Adresse e-mail _____

Adresse postale _____

Ma participation à la rencontre (hors frais d'hébergement et repas. CF. Art.3)

- EUR/CHF 420.- Tarif public * + hébergement en pensions complète
- EUR/CHF 350.- Tarif spécial* pour *Celles qui aiment la Terre* + hébergement en pension complète
- Je viens en duo, j'ai droit à une réduction de EUR/CHF20.- / personne

*La différence entre la somme versée au tarif public et celle versée pour le tarif spécial est intégralement reversée à l'association « *Le mouvement COLIBRIS* ».

EUR/CHF = TOTAL de ma participation au stage

Je verse dès aujourd'hui EUR/CHF 110.- pour réserver ma participation (N° compte CATY Marie-Pierre /IBAN : FR76 4255 9100 0004 0305 8512 376 / BIC : CCOPFRPPXXX)

Je choisis de régler le stage en 3 paiements. Dans ce cas j'envoie 3 chèques par courrier avec mon bulletin d'inscription (TOTAL – 110€ d'acompte)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »
(Vaut acceptation des conditions générales d'inscription en page 2)

CONDITIONS GENERALES

Entre les soussignés,

Marie-Pierre CATY Thérapeute psycho-énergéticienne en soins esséniens et chamaniques :

N° SIRET 529505604000 49

Et la cocontractante/stagiaire comme désignée sur la première page du bulletin d'inscription

Article 1 : Dispositions financières

Pour valider l'inscription au stage « Femmes Debout », un acompte de 110€ (ou 110 CHF) est versé par virement bancaire

La totalité du coût du stage et des frais d'hébergement doit être réglée le premier jour du stage, sauf pour les personnes ayant opté pour le règlement en 3 fois.

En cas de désistement, jusqu'à 10 jours avant le début du séjour et hors cas de force majeure, le montant de l'acompte sera retenu soit 110€ (ou 110CHF), et la totalité du montant du stage sera exigé en-deçà.

Sont considérés comme cas de force majeure, sur justificatif : maladie et/ou accident, décès d'un proche, licenciement économique.

Les autres motifs d'annulation sont considérés de « convenance personnelle ».

Dans le cas où le stage devrait être annulé, l'intégralité des sommes versées vous seraient remboursées.

Article 2 : Déroulement des ateliers ou stage

Les heures de stage sont par défaut, d'une journée de minimum 8h00 avec une pause d'environ 1h30 pour le déjeuner. Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux d'hébergement selon le règlement intérieur dudit lieu.

Article 3 : Frais d'hébergement et de restauration (pension complète).

Pour le gîte de Hautepierre-le-Châtelet, les frais seront à régler en espèces à Marie-Pierre CATY en supplément du stage, soit : 180€ ou CHF.

Cette somme correspond à la prise en charge de : 2 ou 3 nuits d'hébergement au gîte selon votre convenance avec petits déjeuners + 5 repas + boissons et grignotage durant les pauses.

Les draps sont mis gracieusement à disposition.

Les repas sont prévus bio et végétariens. Merci de me préciser dès votre inscription si vous avez un régime ou des allergies alimentaires particulières. Nous essaierons de répondre à vos besoins dans la mesure de nos possibilités.

Régime / allergies / intolérances alimentaires : _____

Vaut acceptation par la signature en page 1.